



# LE P'TIT SAOÛ

## Grand succès de la Foire aux Fruits d'Hiver !

*Et une soupe au lard délicieuse,  
amoureusement mitonnée  
par les bénévoles saouniens.  
(Lire pages 9 et 16)*



## L'éditorial du Maire

Cher(e)s ami(e)s,

Une période difficile s'annonce à l'horizon. Le modèle socio-économique dans lequel nous vivons doit évoluer rapidement, de manière à ramener le déficit public à l'équilibre. Sur ce point, je pense que nous sommes tous d'accord.

Mais de quelle manière ? Là les avis divergent. Devons-nous faire des sacrifices sur les dépenses publiques ? Ou bien mettre, plus qu'un coup de rabet, un coup de masse sur la fraude et les niches fiscales qui creusent un fossé de plus en plus infranchissable par les classes moyennes de notre société. Un grand débat est ouvert à l'approche des élections présidentielles et législatives du printemps prochain et je fais vœux de tout mon cœur, pour cette nouvelle année, que vous soyez nombreux à vous déplacer aux urnes, car n'oublions pas que nous avons un rang à tenir avec 83,73 % de participation aux élections de 2007, et la remise de la Marianne du civisme.

Du côté de la commune, les financements se feront de plus en plus rares, et nous devons être vigilants sur nos dépenses. Cela nous demande de l'inspiration qui apporte une vision et un sens à notre travail d'élu. Tout en restant conscients de ce lien qui nous unit avec nos administrés, leurs attentes et leurs besoins les plus vitaux.

Nous vous attendons nombreux aux vœux de la municipalité où nous vous ferons part de l'avancée des différents projets en cours et à venir, en présence de M. Sibillaux, sous préfet de l'arrondissement de Die. Vous souhaitant une agréable fin d'année et de joyeuses fêtes de Noël en famille, Saoû la neige ?

Bonnes fêtes.

## A LIRE dans ce numéro :

### Des retrouvailles après 55 ans !



## A lire également...



- L'eau potable du village
- L'avancée du dossier PLU
- Le nouvel agent recenseur
- Les aides Biovallée
- Histoire : les origines de la Fête à Saoû (2<sup>e</sup> épisode)
- La page de Couni / infos pratiques

# l'Actu municipale



Ressources

## Pénurie d'eau !

Dans le mois de juin nous avons remarqué et signalé aux services de l'Etat une chute importante du débit de la source du Palloir. Les débits relevés étaient semblables aux débits d'étiage que nous observons généralement fin septembre. Donc il nous restait deux scénarios :

- Compter sur de fortes précipitations (rares en été...)
- Trouver une autre solution.

Après avoir effectué des recherches dans les archives de la Mairie, avec l'aide d'anciens élus au courant de projets antérieurs, que nous remercions vivement, nous avons mis la main sur un plan en coupe d'un forage réalisé en 1967 par le Service Aménagement des Eaux Rhône Alpes au lieu dit « en face du camping ». Cependant les données dont nous disposions ne le situait pas précisément. Il nous a donc fallu faire appel à un géomètre expert qui a localisé un point. De là, nous avons lancé des recherches avec un détecteur de métaux. Après avoir sorti pas moins de 200 kg de chutes de tuyaux, boîtes de conserve et autres, nous avons décelé une plaque métallique à une quarantaine de centimètres de profondeur. Eurêka ! Là, nous avons découvert un forage de 47 centimètres de diamètre d'une profondeur de 22 mètres. Après l'avoir mis à l'épreuve, durant 24 heures, nous avons effectué des analyses chimiques et bactériologiques qui

nous ont porté à croire que la solution alternative à la source du Palloir se trouvait là.

Nous avons donc, dans un premier temps, réalisé un raccordement aérien au réseau, afin de répondre à l'urgence croissante du manque d'eau aux étages des maisons.

Puis, avec l'aide de M. Faure, de la société Objectif eau, nous avons travaillé sur un projet de sécurisation de la ressource en eau potable qui comprend l'enfouissement des lignes électriques ainsi que la canalisation en eau potable. Cependant, nous sommes conscients qu'un réservoir d'eau potable est nécessaire en amont du village et cela demande des investissements importants. Nous allons donc, dès cette année 2012, réaliser un schéma directeur sur l'eau potable afin de dimensionner correctement le réservoir et la ligne alimentant le village. Le conseil municipal tient à remercier chaleureusement le propriétaire et le fermier de la parcelle où se trouve le forage pour nous avoir donné dans un premier temps leur accord verbal. Ainsi que les employés communaux qui ont donné de leur temps sans compter (samedi et dimanche compris) afin de résoudre les problèmes d'alimentation. Et sans oublier les consommateurs qui ont su être patients et compréhensifs lors des multiples coupures d'eau.

3 mars

## Rencontre des aînés

Nous vous proposons, pour cette année 2012, un repas préparé par un traiteur, à déguster ensemble à la salle des fêtes. Cette rencontre aura lieu **le Samedi 3 Mars** pour le repas de midi.



Les jours rallongent et le temps est plus clément, ce qui autorisent les sorties. L'après-midi nous pourrions organiser pour ceux et celles qui le désirent une promenade, jeu de boules, jeu de cartes ou un agréable papotage autour d'un goûter. Nous nous retrouverons pour l'apéritif vers 11 h 30. Nous souhaitons que ce projet vous intéresse. Nous sommes, bien sûr, à l'écoute de toutes nouvelles idées de rencontre venant de vous. Veuillez contacter Sylvie Dischert (04 75 76 01 79) pour tous renseignements. Vous pouvez aussi réserver dès maintenant si le projet vous convient. Merci.

7 janvier

## Les voeux de la commune

Daniel GILLES, maire de Saoù et son équipe municipale vous souhaiteront leurs vœux le :

**Samedi 7 Janvier 2012 à 18h Salle des fêtes de Saoù**

Nous vous espérons nombreux pour partager ensemble le début de cette nouvelle année autour d'un apéritif offert par la municipalité.

27 avril et 11 mai

## Venez discuter avec nous !

L'équipe municipale, souhaite vous rencontrer cette année 2012 pour vous informer de l'avancement de divers projets. Nous désirons discuter avec vous des sujets qui vous intéressent ou qui vous préoccupent.

Ces rencontres auront lieu à la salle des fêtes à 20h30.

La réunion pour le village centre est programmée le

**Vendredi 27 Avril 2012**

Celle concernant les quartiers extérieurs se fera le

**Vendredi 11 Mai 2012**

Nous vous remercions de votre participation à ces futures rencontres, et comme la tradition le demande à Saoù, nous partagerons le verre de Clairette offert par la municipalité et nous dégusterons les petits délices confectionnés par vous pour clôturer les discussions.

Venez nombreux !



## Le recensement communal

Cette année 2012, sera l'année du recensement. Le dernier a été effectué en 2007, et dorénavant le recensement se fera tous les cinq ans.

Il aura lieu à partir du 19 Janvier 2012 jusqu'au 18 Février 2012 inclus.



Pour notre commune, Madame **Marie-Claude Bernard**, résidant à Saoù (haut-Célas), a été recrutée pour effectuer ce travail. Nous demandons à la population de bien accueillir cet agent recenseur et de faciliter sa tâche. Elle passera chez vous une première fois pour vous donner un questionnaire, que vous devrez remplir le plus exactement possible.

Vous conviendrez avec Marie-Claude d'un deuxième rendez-vous pour redonner le questionnaire rempli. Si vous avez des questions, elle est là pour vous aider.

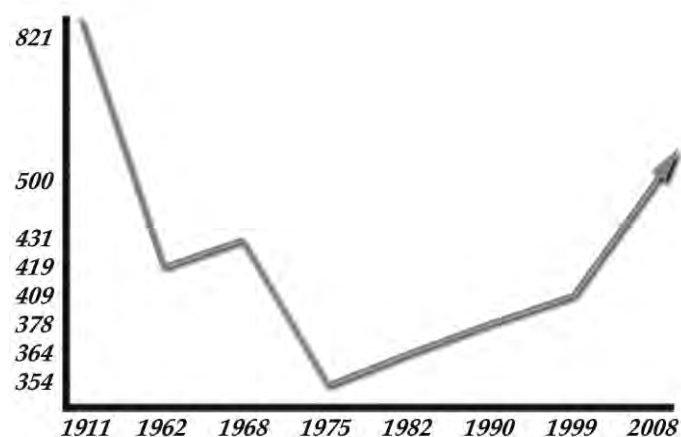
Pour ceux qui ne connaissent pas Marie-Claude, sachez que l'agent recenseur qui se présentera chez vous aura une carte de reconnaissance et des papiers prouvant son identité. Vous pourrez ainsi être sûr de la personne qui se présentera au nom de la municipalité.

Le recensement est obligatoire, et toute personne refusant de coopérer peut être sanctionnée par la loi. Au nom de la municipalité, nous vous remercions de votre accueil chaleureux envers notre agent recenseur et de votre participation à ce recensement. Merci.



### Évolution du nombre d'habitants à Saoù

À Saoù, le dernier recensement a eu lieu en 2007. Au début du siècle dernier, la population de Saoù comptait plus de 800 habitants. En 1975, elle était retombée à 354. Depuis le milieu des années 70, on observe une remontée régulière. Au recensement de 2007, le village comptait 513 habitants.



### Le recensement, à quoi ça sert ?



Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques finement localisées sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, déplacements quotidiens, etc.). Il apporte également des informations sur les logements.

Le recensement est une photographie régulière des territoires qui reflète fidèlement les réalités. Le recensement, annuel depuis 2004, permet de mesurer les évolutions démographiques et les mutations de la société, facilitant ainsi la mise en œuvre de politiques prospectives. Il permet d'établir les populations légales de chaque circonscription administrative. Près de 350 articles de lois ou de codes s'y réfèrent : modalité des élections municipales, répartition de la dotation globale de fonctionnement, etc.

En bref, le recensement est une opération d'utilité publique destinée à organiser la vie sociale.

#### L'organisation du recensement

Le recensement est placé sous la responsabilité de l'État. Les communes préparent et réalisent les enquêtes de recensement. L'INSEE organise et contrôle la collecte, recueille les informations, exploite les questionnaires et diffuse les résultats.

La méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé par la loi. Les communes de moins de 10 000 habitants, comme Saoù, sont recensées une fois tous les cinq ans, par roulement.

#### Les réponses sont strictement confidentielles

Le recensement respecte les procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés :

- Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires.
- Toutes les statistiques produites sont anonymes. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr de n'être comptés qu'une seule fois.
- Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, notamment l'agent recenseur, sont tenues au secret professionnel.
- Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Elles ne sont en aucun cas diffusées à un autre organisme.

## La révision du PLU entre dans sa phase 2

La révision du Plan Local d'Urbanisme (qui remplacera notre ancien Plan Local d'Occupation des Sols) est un travail délicat et de longue haleine. Pour nous aider dans cette tâche, nous avons fait appel à un cabinet d'étude : l'Atelier Marino. Ce cabinet travaille en concertation avec le Conseil Municipal pour analyser la situation actuelle et prévoir un développement harmonieux de notre commune, en répondant aux cinq impératifs fixés en début de mandat par l'équipe municipale :

- 1 - Préserver le paysage et l'environnement
- 2 - Permettre le développement économique
- 3 - Développer l'habitat, en densifiant le village
- 4 - Favoriser la diversité de l'habitat
- 5 - Accompagner la conversion de patrimoine bâti isolé

La première étape dans le processus d'élaboration du PLU vient de s'achever. Elle consistait à établir un diagnostic territorial et un état des lieux initial. Le cabinet vient de rendre son rapport, un document de 167 pages, intitulé : **“Diagnostic territorial et état initial de l'environnement”**. Ce document, complet et richement illustré, a été présenté aux Saouniens en réunion publique au mois d'octobre. Il est consultable en Mairie, ou en téléchargement sur le site [www.saou.fr](http://www.saou.fr).

Le Conseil Municipal a souhaité associer étroitement tous les acteurs de la vie économique du village au travail de réflexion. Une réunion de concertation a déjà eu lieu à l'automne avec les agriculteurs. Une autre réunion est prévue prochainement avec les commerçants et artisans.



La seconde étape du processus d'élaboration du PLU consistera à établir un zonage, afin de redéfinir les zones à urbaniser, les zones agricoles et les zones protégées afin de préserver notre environnement.

Les zones à urbaniser devront permettre de renforcer la notion de centralité du village et de trouver un équilibre entre habitat ancien et construction nouvelle. La priorité est à la densification de l'habitat existant en centre village et l'expansion progressive de la zone urbaine par rapport au centre du village, plutôt que la création totale de nouvelles zones éloignées. Le but est de limiter au maximum l'impact sur les terres agricoles et donc sur l'environnement.

Une fois que les différentes zones seront définies, il s'agira de fixer pour chacune le coefficient d'occupation des bâtiments par rapport à la surface des terrains.

Enfin, le Conseil Municipal souhaite valoriser, dans les écarts, les bâtiments agricoles de caractère architectural et patrimonial intéressants qui n'ont plus de liens aujourd'hui avec l'activité agricole. La destination de ces bâtiments pourraient être redéfinis. Pour cela, n'hésitez pas à nous transmettre, par l'intermédiaire du registre de doléance placé en Mairie, vos projets et attentes.

Pour plus d'infos sur les souhaits de l'équipe municipale quant à la révision du PLU :

<http://www.saou.fr/Le-PLU>

### Le Diagnostic territorial et état initial de l'environnement à Saoû

Nous publions ici un extrait du document de 167 pages établi par le cabinet Marino. Vous pouvez consulter le document complet en Mairie ou le télécharger sur le site de la Mairie. L'extrait ci-dessous concerne l'évolution du parc bâti des années 60 à nos jours.

“Selon l'INSEE, en 2007, le parc bâti de Saoû compte 354 logements, soit 56 de plus qu'en 1999 (croissance de +18,8% en 8 ans). Au sein de ce parc, les résidences principales sont majoritaires avec 219 logements, soit 61,9% du parc. Ce pourcentage, qui peut paraître peu élevé a priori, constitue cependant une progression intéressante depuis 1999, année durant laquelle les résidences principales représentaient 57,7% du parc. L'évolution récente de Saoû est donc marquée par l'installation de nouveaux ménages à l'année.

Ce phénomène (augmentation relative des résidences principales) est assez récent sur Saoû, la commune présentant depuis les années 60 de nombreuses résidences secondaires ou occasionnelles. Ainsi, la part des résidences principales n'a cessé de chuter depuis 1968 jusqu'à 1990, passant de 60,6% du parc en 1968, à 57,1% en 1975, puis à 55,2% en 1982 et 55,3% en 1990. Leur part augmente depuis (57,7% du parc en 1999 et 61,9% en 2007).

À noter que de 2005 à 2010, 21 permis de construire ont été autorisés sur Saoû. La plupart ont été autorisés en zone agricole ou naturelle (12 permis sur 21, soit 57,1%). 5 permis ont été autorisés en zone UA, 1 en zone UC et 3 en zone UCc.

Pour leur part, les résidences secondaires augmentent régulièrement sur la commune depuis 1968 passant de 57 logements

en 1968 (24,7% du parc) à 66 logements en 1975 (28,6%), 79 logements en 1982 (31,9%), 98 logements en 1990 (34,5%), 112 logements en 1999 (37,6%) et enfin 120 logements en 2007 (33,9% du parc). Depuis 1999, leur croissance étant moindre que celle des résidences principales, leur représentativité a baissé. À noter que sur Saoû, de nombreuses résidences dites secondaires sont occupées par des habitants des communes voisines (Montélimar, Valence, etc.). Elles sont donc occupées bien souvent le week-end dès l'arrivée des beaux jours. Il ne s'agit pas d'un parc immobilier fermé 10 mois sur 12.

Les logements vacants ont quant à eux régulièrement baissé de 1968 (34 logements, 14,7% du parc) à 2007 (15 logements, 4,2% du parc). Selon une étude réalisée par la commune de Saoû et la CCVD, le nombre de logements vacants en 2010 est de 7 seulement.

Parmi les 354 logements recensés, 347 sont renseignés par l'INSEE. Il est dénombré 316 maisons (91,1% du parc) et 31 appartements (8,9% du parc). Si les maisons restent très largement majoritaires, constat cohérent au regard du caractère villageois et touristique de la commune, leur part relative diminue ces dernières années puisque les villas représentaient 98,0% du parc en 1999.”

Saouniens, dans le cadre de vos projets immobiliers ou efforts visant à réduire votre consommation d'énergie, vous pouvez bénéficier de nombreuses aides financières, de formations ou conseils gratuits. Ces aides s'inscrivent dans le cadre du projet Biovallée. Nous les listons succinctement ci-dessous :

• **Conseil en Energie partagée :**

Gratuit. Diagnostic et accompagnement de la mise en place de premières actions en matière d'économie d'énergie. Contact : Laure Charpentier au 04.75.25.66.24. lcharpentier@val-de-drome.com

• **Informations et conseils en énergie, éco-matériaux :**

Gratuit. Multiplication par 3 puis par 5 des capacités d'intervention de l'ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement) sur le territoire en lien avec le CALD (Centre d'Amélioration du Logement de la Drôme), le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) et DAH (Drôme Aménagement Habitat). Numéro vert : 0800 00 36 86

• **Opération Coup de soleil :**

Le chèque énergie de 300€ de la région pour l'achat d'un chauffe-eau solaire sanitaire est porté à 500€. Possibilité de bonus selon les communes et les EPCI. Plus d'information au numéro vert : 0800 00 36 86

• **Réhabilitation thermique des logements :**

Appel à projet complémentaire aux « 1000 réhabilitations thermiques » de la région. Pour des solutions simples avec formation gratuite des artisans. A destination des propriétaires occupants. Numéro vert : 0800 00 36 86

• **Familles à énergie positive :**

Le Conseil général de la Drôme, avec la participation des 4 communautés de communes de Biovallée, proposent aux familles de la Vallée de la Drôme de participer à la 4ème édition du Défi Familles à Énergie Positive.

Le principe est simple : Des équipes d'une dizaine de foyers se regroupent pour représenter leur village, leur quartier ou leur entreprise et concourir avec l'objectif d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison : chauffage, eau chaude, équipement domestique.... uniquement en changeant les habitudes. Avec l'aide d'un animateur, chaque équipe fait le pari d'atteindre 8% d'économies d'énergie – protocole de Kyoto oblige ! – par rapport à l'hiver précédant le concours. Vous êtes intéressé ? Constituez votre équipe pour la saison 2011-2012 ! Pour plus de renseignements, ou pour rejoindre une équipe Biovallée, contactez le numéro vert 0800 00 36 36 ou envoyer un mail à : ed@dromenet.org

• **Kits d'économie d'eau et d'énergie :**

Le programme « Biovallée chez vous » propose un kit pour économiser l'eau et l'énergie. Gratuit, il contient une ampoule à

## Biovallée, késako ?

Ce grand projet vise à faire de la vallée de la Drôme une référence nationale en matière de développement durable. Cette vallée est riche de ses ressources naturelles, sols, eau, vent, soleil.

Le pari est de préserver ces ressources tout en les utilisant pour satisfaire les besoins premiers de la population : eau potable, alimentation, logement, énergie, santé, qualité de vie sociale et culturelle...

Le protocole d'accord Biovallée a été signé par Jean-Jack QUEYRANNE, président du conseil régional Rhône-Alpes, Didier GUILLAUME, président du conseil général de la Drôme et les quatre présidents des intercommunalités de la vallée de la Drôme : Jean SERRET, président de la CCVD, Alain MATHERON, président de la communauté des communes du Diois, Marie-Christine DARFEUILLE, présidente de la communauté de communes du Pays de Saillans et Gilles MAGNON, président de la communauté de communes du Crestois.

led à allumage automatique par détecteur de mouvement intégré, un réducteur de douche, une lampe fluocompacte, deux aérateurs pour robinet... Ces petits accessoires permettent une économie pouvant aller jusqu'à 177 € sur une année pour une famille de 4 personnes, autant en consommation d'eau que d'électricité.

Au total, 2 000 kits ont été remis gratuitement aux habitants de la Biovallée. Une partie a été réservée à des foyers en précarité énergétique.

• **Utilisation du pin noir dans la construction :**

Le pin noir, matériau d'avenir, est déjà utilisé comme source d'énergie renouvelable. Ses qualités techniques en tant que matériau de construction sont désormais avérées (forte résistance mécanique, bonne résistance aux intempéries). Il reste cependant peu utilisé dans les constructions locales pour des raisons essentiellement culturelles.

Cet appel à projets s'adresse à tous les types de maîtres d'ouvrages publics et privés situés sur le territoire de la Biovallée pour des constructions neuves ou des réhabilitations de bâtiments. Les lauréats bénéficieront d'une aide de 40% sur le prix d'achat du matériau pin noir d'Autriche (pin noir scié) avec un plafond de 15 000 € d'aide par projet. Le prix s'entendra hors taxe pour les maîtres d'ouvrage pouvant la récupérer.

Les dossiers peuvent être retirés auprès de l'ADIL par courrier

Point information énergie ADIL26, 44 rue Faventines BP1022, 26010 VALENCE CEDEX. À l'attention de Yann PEREZ, ou par mail yp@dromenet.org. Renseignements et conseils auprès de l'ADIL via le numéro vert 0800 00 36 86



# la vie associative

Les informations contenues dans cette rubrique proviennent des Associations et n'engagent que leurs auteurs.

## Bibliothèque Intercommunale Maurice Burrus La Bibliothèque au bois dormant

Il était une fois, à l'orée d'une belle et grande forêt, une petite bibliothèque intercommunale qui tout doucement s'endormait...

Le mercredi et le samedi, de 10h à midi, elle ouvre ses grands yeux et sa porte, mais hélas, elle reçoit bien peu de visites. Certains jours même, personne ne vient !

Pourtant, elle offre un grand choix de livres (romans, romans policiers, documentaires, bandes dessinées...) aussi bien pour les petits que pour les grands et même des livres imprimés en grands caractères pour ceux qui ont des problèmes de vue.

En plus du stock de livres appartenant à la bibliothèque régulièrement augmentés par des achats (suggestions des adhérents bienvenues) et des dons, au moins trois fois par an, plusieurs centaines de livres sont échangés avec la médiathèque de Crest.

On peut même réserver ou acheter les titres dont on rêve ! On peut même demander un portage à domicile si on a des difficultés pour se déplacer !



Heureusement, le vendredi après-midi, une troupe d'enfants de l'école de Saoû sort un peu la petite bibliothèque de sa léthargie. Par petits groupes, leur « maîtresse » et les bénévoles de la bibliothèque leur proposent des animations autour de la lecture et l'échange des livres empruntés. Pour les enfants de l'école de Soyans, c'est la bibliothèque par l'intermédiaire des bénévoles qui va à eux.

Hélas les lecteurs se font rares et les bénévoles aussi... Alors Princes et Princesses, vous qui aimez la lecture et les bibliothèques et surtout si vous aimez l'animation (voir la réanimation), VENEZ embrasser la petite bibliothèque de Saoû, Soyans, Francillon pour lui redonner le sourire et la vie avant qu'elle ne s'endorme définitivement !

N'hésitez pas, passez à la bibliothèque ou téléphonez (04 75 76 01 33) les mercredi et samedi de 10 à 12h et rejoignez l'équipe de bénévoles et/ou les lecteurs (adhésion annuelle de 8 €).

*Chantal Januel*

---

## Jumelage Saoû - La Chaux Un érable pourpre planté à Saoû

L'association du Veyron à la Vébre s'enrichit d'année en année, de nouveaux membres, de nouveaux hébergeurs et de plus en plus de rencontres, soit en privées ou officielles. De ce point de vue, l'année 2011 a été particulièrement riche en événements.

Outre la grande fête du 10<sup>e</sup> anniversaire (cf numéro précédent du P'tit Saoû), une délégation saounienne s'est rendue à La Chaux, en septembre, pour le grand Marché Artisanal d'automne, où un concours de picodons a eu lieu (photo du jury ci-contre).

En novembre, rencontre entre chasseurs des deux villages, où nos amis de Saoû ont pu faire découvrir le beau site de notre forêt si propice aux plaisirs de la nature.

Toujours en novembre, un grand nombre de jumeaux de La Chaux sont venus nous rejoindre pour fêter la Foire aux Fruits d'Hiver (photo ci-contre). Grand moment de bonheur, le même jour, puisque nous avons planté, près de la bibliothèque, un érable pourpre, arbre qui nous a été offert par nos amis suisses pour commémorer l'anniversaire du jumelage.

L'année 2011 se termine, donc, avec d'agréables souvenirs de toutes ces rencontres, et nous vous réservons d'autres belles surprises pour 2012.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de Joyeuses Fêtes de fin d'année.

*La co-présidente, Marie-Claude Gresse*



# École de Saoû, Soyans et Francillon

## Transmettre savoirs et joie d'apprendre



Depuis quelques temps déjà, l'atmosphère générale n'est pas propice à l'optimisme, à l'enthousiasme, ni à une projection positive vers un futur meilleur. Mais il est impossible de préparer les enfants à la société de demain, de leur transmettre les savoirs fondamentaux sans cette énergie qui nous pousse à croire en l'avenir.

C'est donc avec cet élan et cette volonté que nous

bâtissons des projets pour essayer de transmettre aux élèves l'art de partager, le goût de l'effort et la joie d'apprendre.

Voici donc le programme de cette année :

- Me déplacer à vélo en sécurité (tous les enfants)
- Séjour à la montagne (CE1/CE2)
- Séjour escalade (CP/CE1)
- Ecriture d'un livre sur les histoires de la forêt de Saoû (CM2)
- Participation au festival Môm'danse (CP/CE1)
- Visite de l'Assemblée Nationale (CM2)
- Chorale de Noël (Tous les enfants)
- Ateliers de Noël (Tous les enfants)

Merci à tous ceux qui nous permettent de réaliser ces projets; mairies, parents d'élèves, AIPE, parents bénévoles.

Nous souhaitons à tous et à toutes de belles fêtes de fin d'années.

*L'Equipe enseignante de l'école*

### Escalade

## Club d'escalade Silex : déjà dix ans ?!...

Une fois encore le club Silex a clôturé l'année par une belle A.G. méchoui à la salle d'escalade « l'orang-outang », à Saoû le dimanche 16 octobre. Il faisait beau, le mouton était bon, le vin aussi, et c'était bien là l'essentiel !...

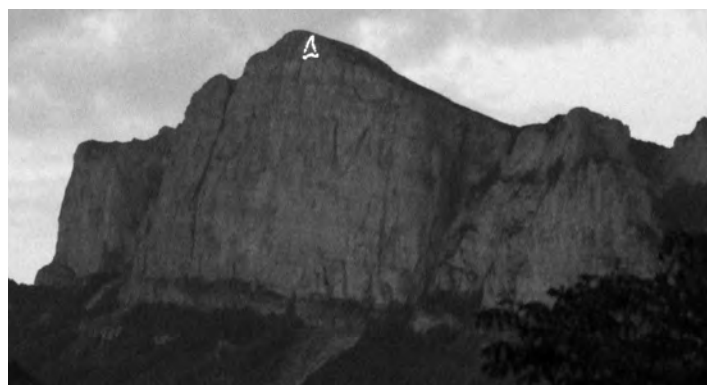
Pour le reste, cette année 2010/2011 a été riche en émotions et en réalisations.

Tout d'abord, l'école d'escalade des mercredis après-midi menée bénévolement par Christophe Pérolier se porte toujours aussi bien avec ses 16 enfants qui, chaque année, progressent et forment un groupe de plus en plus soudé et fidèle.

Coté nouvelles falaises, après celle d'Eson à Pont de Barret, celle de Saint Ferréol, l'équipement de la falaise d'Eyroles, entre Saint Ferréol et Sahune, s'est poursuivi. Ce dernier site possède aujourd'hui cent voies du 4 au 8, grâce au travail des joyeux équipiers du club, Guillaume Tarnaud, Pascal Clary, Pierre Pont, Antoine Lapostolle, Thomas Catil, Christophe Pérolier et Guillaume Bourgeois.

De plus, pendant l'été 2011, une nouvelle grande voie a été ouverte aux Trois Becs par Antoine Lapostolle et Guillaume Bourgeois, dans le respect de la tradition des ouvertures sur ce massif ainsi qu'en accord d'une part avec le Conseil Général, gestionnaire du site, et d'autre part la L.P.O.. Cette voie, très aérienne, nommée « Jeux d'Août », offre 5 longueurs du 6b+ au 7c sur un très beau caillou à strates de silex...

Enfin, le club Silex s'est associé au cinquantenaire de la première ascension de la falaise de La Pelle aux Trois Becs (1961) organisé et fêté à Saillans en présence de nombreuses personnalités de l'histoire de l'escalade et de l'alpinisme. À cette occasion conduit par notre chef éclairagiste Guillaume Tarnaud, une dizaine de membres de Silex a réalisé une idée un peu folle : illuminer le sommet de cette voie historique par un grand triangle de guirlandes électriques, de 60m de coté, pendu dans la falaise à 250 mètres du sol et visible depuis Saillans, le tout ali-



menté par un groupe électrogène porté au sommet de la Pelle... Un grand moment de la vie du club et surtout de bonnes rigolades et de sacrés souvenirs !

Enfin, pour terminer l'A.G., notre bienveillante trésorière, Isabelle Pélardi, sans doute une des rares personnes raisonnables dans ce club d'allumés, nous a fait un bilan détaillé de nos finances, ce qui nous a permis d'envisager, pour l'année 2012 de nouveaux projets..., et nous a rassurés : on a de quoi se faire pendant encore quelques bonnes années de bons gros méchouis !

Comme il l'avait annoncé lors de la précédente A.G., Guillaume Bourgeois, dit « le gibbon » a passé le flambeau de la présidence du club, et, désigné d'office à l'unanimité, c'est Thomas Catil, dit « le gorille », qui a eu la gentillesse de bien vouloir prendre sa succession. A défaut d'être un modèle de démocratie (?!...), cette passation de pouvoir s'est faite dans la bonne humeur et autour d'un excellent gâteau au chocolat préparé par la famille Pérolier/Pélardi. En effet, cette année le club a eu dix ans. En 2001, Silex était créé autour d'une quinzaine de grimpeurs avec un esprit simple : grimper, équiper et rigoler ! Dix ans après, on peut dire que l'esprit est resté le même et qu'il nous porte toujours avec autant de fantaisie et d'enthousiasme.

*Guillaume Bourgeois*



Office du Tourisme

# 15<sup>e</sup> Foire aux Fruits d'Hiver de Saoû : un succès sans précédent

Le président et le bureau de l'Office de Tourisme veulent remercier :

- Le Conseil Général et ses représentants, Jean-Pierre Tabardel, soutien précieux et amical, de l'Office et de la Foire et Patrick Royannez, vice-président en charge de l'Environnement et de la forêt de Saoû, partenaire efficace et motivé.

- La commune de Saoû, le Conseil Municipal et son Maire, Daniel Gilles, pour leur apport décisif à la réussite de la Foire. Les communes de Soyans et Francillon pour leur soutien et leur aide matérielle.

- Les employés communaux dont certains, comme Couni, Maryse et Hubert, deviennent, en plus, des bénévoles infatigables le jour de la Foire.

- La Gendarmerie Nationale qui gère une situation parfois chaotique avec efficacité et dans un esprit convivial.

- Les médias, d'une remarquable efficacité, qui drainent vers la Foire un public considérable.

- Les exposants et animateurs qui respectent notre cahier des charges nous présentent des produits de qualité, ne sont pas avares en compliments, le soir venu, et n'hésitent pas à nous donner un coup de main.

- Les habitants et amis de Saoû qui supportent, en souriant, les désagréments liés à une Foire pour partager ensemble de beaux moments de fête.

- Nos jumeaux suisses de La Chaux et l'association de Jumelage pour leur bonne humeur et leurs idées toujours créatives et ludiques comme ce concours de vacherins Mont-d'Or.

- Les agriculteurs qui voient leurs champs « squattés » par des automobilistes, pas toujours délicats, et nous assurent gentiment le soir que : « Bon, ce n'est pas trop grave, le champ était sec ! ».

- Le comité du Picodon, nos amis de la Fête de l'été.

- Les pompiers qui se frayent un chemin pas facile dans la foule pour remplir leur mission.

- Et surtout, surtout, **les bénévoles de Saoû**, Soyans et Francillon ! Ceux qui font le « pied de grue » aux barrières et aux parkings en répétant pour la millième fois que « Oui,



Monsieur, il faut prendre la déviation ! ». Ceux qui tranchent le lard après avoir épluché les oignons la veille, ceux qui touillent la soupe après avoir monté la buvette, ceux qui se brûlent les doigts avec le vin chaud après avoir collé des affiches dans la campagne, ceux qui accueillent les forains après avoir fait les courses chez les producteurs locaux ! C'est grâce à eux que la Foire a cette réputation méritée de bonne organisation et de convivialité. À tous un grand merci et n'hésitez pas à les rejoindre l'année prochaine autour de nos deux omniprésentes chevilles ouvrières de la Foire aux Fruits d'Hiver, Dominique et Jehanne.

*Le président, Bernard Foray-Roux*

PS : Merci à Météo-France qui avait vu juste ! Et oui, tout arrive !

Le succès de la Foire aux Fruits d'Hiver et les conventions en cours de rédaction avec le Conseil Général, la CCVD et les trois communes concernées, permettent d'envisager, enfin, **la pérennisation d'un poste de conseillère en séjour** autrement qu'en multipliant les contrats aidés et les changements de personnel, comme cela se fit pendant des années. Ce poste se mettra en place début 2012.

## Sous le Tilleul

# Un été 2011 de concerts et poésies

“SOUS LE TILLEUL” de l'été 2011, Mikki Steyn et Christian Bellegueulle vous ont invités à écouter de la poésie, “Camille et Paul Claudel”, plusieurs concerts de musique, et ce, avec succès. En effet ce fut un réel plaisir que de vous recevoir toutes et tous dans notre cour illuminée pour le dernier concert, discuter autour d'un verre et de parler de l'avenir.

Pour 2012, “SOUS LE TILLEUL” nous devrions pouvoir vous pro-



poser du théâtre, de l'opéra de la poésie et de la musique bien sûr. Le programme détaillé vous sera communiqué dans le prochain “Petit Saoû”.

D'ici là, que cette fin d'année vous soit douce et belle, et le début de la prochaine comme une pomme à croquer. Très amicalement et à bientôt.

*Mikki et Christian.*

## “Mandrin de A à Z” et “Légendes de la forêt de Saoû”

La maison d'éditions saounienne vient de publier un ouvrage historique d'Alain BALSAN, « Mandrin de A à Z », consacré au bandit célèbre. En repartant notamment des minutes du procès, l'ex-bâtonnier de Valence nous propose un portrait de Louis Mandrin qui rétablit la vérité sur plusieurs faits historiques transformés par la légende.

Cela se lit comme un roman et le système de l'abécédaire facilite la recherche thématique. Alain Balsan a eu l'idée originale de demander, en postface, à un psychiatre,

expert en criminologie de donner son opinion sur la personnalité de celui qui fut jugé puis roué à Valence en 1755.

« MANDRIN de A à Z » d'Alain Balsan. 14 €  
leseditionsdelagalipotte@orange.fr

Les Éditions de la Galipotte travaillent aussi avec l'école primaire de Saoû à la réalisation d'un ouvrage, écrit et illustré de photographies par les élèves du CM2 de Martine Guillerme, intitulé « Histoires et légendes de la forêt de Saoû ». Parution au Printemps. À suivre !



### Comité de la Fête du Picodon

## En route vers les 40 ans de la fête !

#### La fête 2012 :

La nouvelle équipe organisatrice de la Fête du Picodon a commencé son travail de réflexion sur la prochaine "fête à Saoû" en 2012. Une année toute particulière car l'événement célébrera ses 40 ans d'existence. Pour fêter dignement cet anniversaire, le Comité a décidé de recentrer l'événement autour du Picodon, et plus généralement mettre l'accent sur la tradition, le terroir, les chèvres, tout ce qui a fait l'origine de notre événement.

Une partie des Saouniens a manifesté un certain mécontentement, l'année dernière, quant à la fréquentation grandissante de la fête par une population "festivalière" peu respectueuse du village. Depuis quelques années, le Comité est bien conscient de ce problème. Il s'agit d'un phénomène national qui touche tous les événements culturels à forte notoriété. En remplaçant les concerts "électriques" payants par une soirée guinguette-tapas, il y a trois ans, nous avons essayé d'inverser la tendance, mais cette mesure ne s'avère pas suffisante au bout du compte. Cette année, nous réfléchissons à une nouvelle formule, qui sortirait du concept "soirée concert", chère aux festivaliers.

Au lieu d'une grande scène place des cagnards, nous pensons à des artistes de rue, clowns acrobates ou musiciens acoustiques qui se répartiraient entre les trois places, tout au long de la soirée, sur de petites scènes faiblement sonorisées, ou en déambulation entre les tables. Le but est d'éviter la concentration sur une seule place, devant une unique grande scène fortement sonorisée.

Côté parking, il y aurait interdiction aux camionnettes de stationner aux parking les plus proches du village, un parking éloigné du centre leur étant réservé. Enfin, nous souhaitons travailler en concertation avec la préfecture de police pour que des moyens humains soient mis à notre disposition pour gérer les débordements éventuels.

Cet ensemble de mesure ne portera peut-être pas ses

fruits dès la première année, mais le but est d'inverser la tendance : faire comprendre peu à peu aux "fétards" que la Fête du Picodon n'est pas un festival d'été mais une fête de terroir familiale. Nous cherchons des solutions, soyez-en assurés, et sommes à l'écoute de toute suggestions, par mail à [info@fetedupicodon.com](mailto:info@fetedupicodon.com).

#### Le concours d'affiches :

Anniversaire oblige, nous nous devons de faire cette année un concours d'affiche un peu particulier. Voyez-vous

l'affiche ci-contre ? Il s'agit du visuel "officiel" de notre fête : la première affiche graphique, réalisée par R.Perot en 1976 pour promouvoir l'événement. Avant cette date, les affiches n'étaient constituées que de textes noir sur fond blanc.

Nous proposons aux artistes amateurs de s'inspirer de cette affiche historique pour concevoir l'œuvre des 40 ans de la fête. Le pari est de revisiter le dessin original : le redessiner complètement ou changer ses couleurs, le tripatouiller à votre convenance... Le

tout étant qu'on reconnaisse quelque part un peu, d'une manière ou d'une autre, le logo d'origine. L'affiche finale devra faire 60x30 cm, et comporter ces mentions :

- Fête du Picodon
- 14 et 15 juillet 2012 à Saoû, Drôme
- [www.fetedupicodon.com](http://www.fetedupicodon.com)
- L'anniversaire des 40 ans doit aussi être suggéré sur l'affiche, d'une manière ou d'une autre, c'est important !

Vos oeuvres doivent nous parvenir avant le 18 mars 2012, et l'élection de la meilleure oeuvre se fera le week-end suivant. Vous pouvez déposer vos projets chez Jeanfi PETIT, Route de la Forêt, 26400 SAOU, ou à l'Office du Tourisme.

Avant de vous lancer, n'oubliez pas de consulter le règlement complet du concours, il est consultable sur notre site [www.fetedupicodon.com](http://www.fetedupicodon.com) et vous pourrez également y télécharger l'affiche originale de R. Perot. Soyez fous, soyez sages, mais prenez du plaisir !



#### Le Comité en 2012 :

Nous sommes actuellement 17 au sein du CA. Le bureau : **Président** Francis Dishert, **Secrétaire** Anne Gleyze, **Trésorière** Eve Theveneau. N'hésitez pas à venir nous aider à préparer la fête, nos réunions d'hiver sont l'occasion de soirées agréables !

## Concours

# BD et montagne



Un temps en sommeil, cette association se réactive à la demande des organisateurs du Salon du Livre de Montagne de Passy (Haute-Savoie) qui lui demande d'organiser pour 2012 un concours de bandes dessinées sur le thème de la montagne.

Les personnes intéressées peuvent se procurer le règlement de ce concours sur demande à l'adresse suivante :

Association BD et Montagne, L'Orient 26400 Saoû  
bernard.foray-roux@orange.fr

## L'Atelier

# Du Yoga à Saoû



Depuis septembre, tous les mardis de 9h à 10h30, on pratique le yoga traditionnel dans la salle des fêtes du village accueilli par l'association l'Atelier. Vous pratiquerez avec Gisèle Brogi, habitante de Saoû. Nous sommes déjà un petit groupe mais vous pouvez si vous le souhaitez, nous rejoindre.

Gisèle Brogi, enseignante de Yoga traditionnel, propose à chaque séance Relaxation, Asanas (postures) et Pranayama (respiration).

Venez nous rejoindre, découvrir à titre gratuit le temps d'une séance si cette activité vous convient (chaque cours est différent).

Pour tout renseignement concernant les cours de yoga, laissez s'il vous plaît votre contact mail et téléphone ainsi vous serez tenu informé des activités à venir (autres cours, stages ...).

Contact : par téléphone au 06 89 41 49 83, ou par email à yogasaou@hotmail.fr

Que le bonheur illumine votre chemin de vie !



## CAF Saoû Synclinal

# Entretenir les sites d'escalade

C'est un des points essentiel qui nous tient le plus à cœur, tant par respect des propriétés utilisées, que par le travail accompli depuis une bonne vingtaine années par un nombre important de bénévoles qui ont su trouver le temps et l'énergie de faire de Saoû un haut lieu de l'escalade en Drôme. Et puis il y a également le fait de laisser aux générations suivantes un site d'escalade en bonne état et relativement facile d'entretien.

Il y a aussi un rituel, le lendemain de l'assemblée générale : nous nous retrouvons de bonne heure et malgré tout de bonne humeur pour la traditionnelle journée de nettoyage des sites. Cette année encore la récolte à été bonne ! Mais ne le crions pas trop fort, les sites, tout du moins les plus fréquentés, restent relativement propres malgré une affluence soutenue tout au long de l'année.

La gestion des sites comprend l'entretien des falaises, mais également l'entretien ou le changement des panneaux qui renseignent les grimpeurs, randonneurs, touristes... et les autres ! Depuis quelques années nous remplaçons les panneaux bois par des panneaux en aluminium, revêtus d'un laquage Polyester de haute résistance sur lequel est collé la



photo protégée elle-même par un film transparent. Cet automne nous avons eu la désagréable surprise de découvrir que le panneau des Aiguilles avait été vandalisé. Il est regrettable de constater que le travail effectué, même pour le bien de tous, ne soit pas respecté... par tous.

# L'école d'escalade jeunes du mercredi

Les séances ont lieu les après midi de 13h45 à 17h. Il est important de préciser que nous privilégions, pour ces jeunes, la pratique de l'escalade à l'extérieur, sur nos sites naturels. En fonction de la météo, et principalement au cours de l'hiver, les séances se déroulent sur notre SAE (murs équipés en salle). Les encadrants sont diplômés de BE escalade.

L'année dernière, 33 mercredis ont été effectués sur l'ensemble de la saison et nos jeunes ont pu progresser sur le plan de la sécurité et sur leur pratique technique.

**Renseignements** : par mail à [saou@ffcam.fr](mailto:saou@ffcam.fr) ou tél. **04 75 76 02 73**.



# L'Association des parents d'élèves

Cette année a débuté par l'élection du nouveau bureau des membres de l'association des parents d'élèves :

Co - présidentes : Delhomme Charlène et Fraud Anais  
Trésorières : Desnos Mary et Ramonet Anne  
Secrétaires : Motte Adélaïde et Fuoc Mathilde

Membres actifs : Chupin Anne Sophie, Feivet Stéphanie, Papillat Adeline, Parseilhan Nathalie, Courtial Djemy, Chemier Céline, Thévenot Eve, Christophe Anne Claude .

Concernant la cantine, les tickets sont au prix de 3,50 euros l'unité et vendus par carnet de 10. Vous pouvez les acheter à l'épicerie de Saoû ou auprès de Charlène Delhomme, Adeline Papillat et Nathalie Parseilhan.

Nous vous rappelons qu'il faut bien penser à mettre les tickets avec le prévisionnel le jeudi matin pour la semaine suivante. Nous allons mettre en place un système de mensualisation pour les enfants qui mangent à la cantine tous les jours.

Cette année le loto aura lieu le samedi 4 février à Saoû. Nous remercions par avance tous les commerçants et les personnes qui nous offrent des lots . En effet cette journée apporte une belle contribution pour nos écoles.

Grâce aux activités de l'AIPE nous avons déjà pu acheter un vidéo projecteur pour l'école de Soyans et nous aimerions financer un spectacle pour les deux écoles.

Les instituteurs, toujours motivés, ont également de beaux projets et nous les en remercions. Afin de les réaliser nous avons toujours besoin de bénévoles. Vous pouvez nous rejoindre à tous moments selon vos disponibilités. Nous remercions toutes les personnes qui nous aident ainsi que nos mairies pour leur soutien. .

Vous pouvez désormais suivre les actualités du RPI, de l'AIPE ainsi que les menus de la cantine sur le site : <http://ecolesaoû.fr>

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

## Secours Catholique

### Partagez vos vacances : devenez famille d'accueil

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 11 ans !

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous par mail [afv.260@secours-catholique.org](mailto:afv.260@secours-catholique.org) ou par téléphone au 04 75 78 46 43.

*Secours Catholique AFV - 7, rue du Parc 26000 VALENCE*

## Tribune Libre

### Sur les origines du syndicat d'initiative

*Richard Courbis, après la lecture de l'article sur les origines de la Fête du Picodon, paru dans le précédent P'tit Saoû, nous a envoyé son point de vue sur quelques points du texte qu'il juge inexacts.*

Le syndicat d'initiative n'a pas été créé en 1972, mais au mois d'août 1957. L'idée commença à germer en 1954 avec l'appui amical et le dynamisme communicatif de ces grandes figures du tourisme dromois : le docteur Thiers, président du syndicat d'initiative de Crest, puis de la Drôme, et le sénateur Maurice Verillon, Maire de Die.

En 1957, les statuts étaient créés par le Maire Roger Courbis, Maire de 1953 à 1975 (démissionnaire suite à une agression physique). Les élus sont : Président Roger Courbis, Vice-président Fernand Chalancon puis René Mure.

Le syndicat d'initiative fut l'un des premiers de la Drôme d'un village de moins de 500 habitants. Il s'agrandit bientôt avec Soyans, qui prend le nom de "section de Soyans", avant de devenir syndicat d'initiative en août 1958, sous la présidence de Joseph

Rivière, puis avec Francillon.

Plusieurs présidents se succédèrent jusqu'en 1989, où, sous la présidence de Huguette Michel, le syndicat devient Office de Tourisme "Saoû-Soyans-Francillon". En 1992, il obtient une étoile, sous la même présidence, avec la participation d'Isabelle Guitard qui parlait 4 langues.

Dans le même paragraphe du texte, l'homme assez étonnant qui s'est investi pour faire une espèce de "contre-pouvoir" s'était présenté aux élections municipales de 1959 et avait obtenu 18 voix face au Maire communiste Roger Courbis, qui lui avait obtenu 219 voix.

Pour la mémoire de notre collectivité, il nous incombe de rétablir au plus juste son histoire !

**Richard COURBIS**

## Souvenirs, souvenirs...

# Retrouvailles après 55 ans !

55 ans plus tard, les élèves de Monsieur **Georges Eberhard** se sont retrouvés le samedi 22 octobre à l'auberge de l'Estang, dans un magnifique décor, à l'initiative d'Yves Eberhard, et en présence de son frère Jean. Tous les élèves n'étaient pas présents car les places étaient limitées à 40 personnes. Aux prochaines retrouvailles, les élèves manquant pourront rejoindre le groupe pour compléter la classe.

Monsieur Eberhard fut instituteur public et secrétaire de Mairie à Saoû de 1945 à 1956. Il a terminé son enseignement comme Directeur du CEG de Loriol en 1970. Il est décédé en 1993. La sérénité et la discipline de cette époque nous ont laissé de bons souvenirs, et nous étions tous heu-

reux de les évoquer. Certains ne s'étaient pas revus depuis de nombreuses années. Les photos de classe, le journal, les rires, les plaisanteries emplissaient la salle. Nous étions replongés dans une autre époque, avec blouses et galoches.

Parmi la classe, certains élèves partirent en 6ème à Crest, d'autres furent confrontés à l'examen du certificat de fin d'études.

Merci à Martine et Christine pour leur accueil et leur merveilleux repas, et merci à Yves Eberhard d'avoir évoqué la mémoire de son père et de nous avoir permis de passer une très bonne journée.

**Richard Courbis**



*La classe autrefois... et aujourd'hui !  
Petit jeu : retrouverez-vous "qui est qui" entre les deux époques ?*



# Histoire

## Les origines de la Fête à Saoû

### Deuxième épisode : évolution de la fête

Nous publions ici quelques extraits de la deuxième partie du mémoire de Master de Jean-Baptiste Montard, étudiant en Etudes Rurales, rédigé au printemps 2010. Le mémoire complet est consultable en Mairie. Comme dans le précédent numéro, nous tenons à préciser que certains d'entre-vous trouveront sans doute des analyses qu'ils ne partagent pas. Jean-Baptiste n'est pas Saouzien et ne fait que retranscrire, sans aucun parti-pris, le fruit de ses réflexions personnelles.

#### A - Une fête à Saoû comme lieu de Défense du picodon

De 1977 à 1982, la fête du picodon de Saoû devient le lieu de réunion de tous les acteurs revendiquant une appellation d'origine contrôlée. L'appellation d'origine affirme les liens entre le fromage, son terroir, la race laitière et les savoir-faire. La demande d'AOC répond aussi et surtout à des préoccupations économiques car l'appellation d'origine favorise le développement local et la valorisation de l'espace. Cette "défense" du picodon est orchestrée par un syndicat qui, après 1983, trouve toujours en la fête du picodon à Saoû, le lieu idéal pour effectuer et pérenniser la promotion de sa production fromagère.

L'appellation d'origine contrôlée du picodon est obtenue en 1983. L'aire de celle-ci est étendue à l'ensemble des deux départements Drôme-Ardèche. Y sont également adjoints les cantons gardois de Barjac et vauclusien de Valréas.

Elle fut annoncée et célébrée lors de la fête du picodon de la même année. C'est Charles Hernu qui annonça cette "victoire" à la tribune du concours du picodon. Cette prestation lui value le droit d'être surnommé, dans un article du Canard Enchaîné, le "ministre de la Défense... du picodon".

#### B - Une confrérie au concours du picodon

L'idée d'une Confrérie du picodon AOC a pris corps au sein du syndicat du picodon au printemps 1983, alors que les démarches en vue d'obtenir une appellation d'origine contrôlée étaient sur le point d'aboutir. La confrérie vit le jour en 1986 et fonctionne comme une association loi de 1901. Elle fait partie des 1300 confréries existantes en Europe dont près de 800 en France, principalement gastronomiques et vineuses. Comme la plupart de celles-ci, la confrérie du picodon opère selon un schéma corporatiste pseudo-médiéval : une hiérarchie, un costume, un ruban, une médaille, un serment sur faux parchemin, une prestation de serment pour la défense du produit et la tenue de chapitres. La confrérie du picodon compte à présent trois cents membres qui ont fait le serment de promouvoir et de défendre le fameux fromage. Elle se réunit trois ou quatre fois par an et tient, à ces occasions, des chapitres au cours desquels sont intronisés de nouveaux membres.

Lors de la fête du picodon, les principaux membres de la confrérie défilent le dimanche dans les rues de Saoû avec leurs robes blanches et leurs médailles. Ils participent à l'animation et au côté "folklore" de la fête. La confrérie "intrônise" des "chevaliers du picodon", c'est-à-dire des membres qui "sont en rapport politico-médiatique avec la fête de Saoû"<sup>69</sup>. Michel Galabru, Jean-Pierre Foucault, Francisque Collomb, Charles Hernu furent intronisés chevaliers.



De gauche à droite : Charles Hernu (1923-1990), Francisque Collomb (1910-2009) et Henry Fuoc.

don", c'est-à-dire des membres qui "sont en rapport politico-médiatique avec la fête de Saoû"<sup>69</sup>. Michel Galabru, Jean-Pierre Foucault, Francisque Collomb, Charles Hernu furent intronisés chevaliers.

La confrérie du picodon AOC officie toujours sous les platanes pour le concours annuel de fromages. Quatre catégories de fromages sont jugées. À partir de 1992, le syndicat caprin de la Drôme, siégeant actuellement à Divajeu, participe aussi à l'organisation du concours du fromage fermier. En fait, deux catégories de fromages sont réservées aux adhérents de l'AOC picodon (1ère catégorie : picodon Drôme-Ardèche AOC et 2nd catégorie : picodon Dieulefit AOC). Mais le concours est aussi ouvert à tous les producteurs fermiers caprins pour les deux autres catégories : la troisième catégorie est

réservée au fromage de chèvre mi-sec de quatre à douze jours et la quatrième catégorie au fromage de chèvre sec ou affiné de plus de douze jours. Les récompenses sont décernées après les décisions du jury composé au minimum de trois membres par catégorie. Les fonctions de membres du jury sont gratuites.

La confrérie du picodon et les invités remettent aux vainqueurs les diplômes, coupes et médailles de la Direction Départementale d'Agriculture (DDA). Cette manifestation réunit actuellement une trentaine de producteurs de picodon. Au début de la fête du picodon, le jury se réunissait dans la salle des fêtes. Aujourd'hui, le concours se déroule sur la place du village, en plein air.

#### C - Évolution de la fête après l'obtention de l'AOC

Bien que la fête du picodon soit restée une manifestation consacrée à la célébration du picodon, elle a su diversifier avec le temps ses activités et ses animations.

Jusqu'en 1985, l'action du syndicat d'initiative se voulait indispensable au rayonnement médiatique de la fête du picodon à Saoû. La décennie suivante correspond à une période durant laquelle cette fête se pérennise tout en connaissant une évolution. Elle demeure une manifestation dédiée à la célébration du picodon et a su renouveler son



Intronisation de Jean-Pierre Foucault en 1986.

équipe organisatrice. La fête perd de son rayonnement médiatique mais diversifie ses activités en laissant une place considérable aux spectacles culturelles et aux autres "produits de terroir" exposés et vendus en compagnie du célèbre fromage. La durée d'existence et le succès de cette fête s'explique également par sa capacité à intégrer les innovations portées par les nouvelles équipes organisatrices.

En fait, la préparation de la fête, tout d'abord initiée par le syndicat d'initiative, fut par la suite orchestrée par un nouveau comité des fêtes de Saoû créé en 1987 et dont le siège se trouvait à la mairie. En 1993, certains membres de ce comité eurent la volonté de créer un "comité de la fête du picodon" prenant la forme d'une association plus "indépendante".

La fête du picodon, se trouvant désormais sous la responsabilité de ce nouveau comité, a renouvelé son nombre d'adhérents avec une population relativement jeune et récemment installée dans le village ou aux alentours de Saoû. Toujours selon Henry Fuoc, ce sont "les néo-ruraux" qui "ont repris peu à peu" l'organisation de la fête du picodon : de nombreux bénévoles actifs ont pu apporter plusieurs "innovations" au sein de la fête en usant de leur propre sensibilité : tri sélectif des déchets, marché des créateurs, espace bio... etc.

Si la fête du picodon a su renouveler son équipe organisatrice, cela tient sans doute à plusieurs raisons. La fête du picodon devenant, au fil du temps, une «tradition du village», l'implication dans l'organisation de celle-ci permet généralement l'intégration rapide des nouveaux habitants. Une personne s'étant installée à Saoû en 1992 explique qu'elle a commencé à s'investir dans la

préparation de la fête "pour s'intégrer au village [et elle a ensuite continué] pour le plaisir de mettre en place cet évènement". C'est sans doute par sa dimension identitaire que la fête du picodon peut être porteuse d'un nouveau type d'"enracinement" de la société villageoise contemporaine.

Pour s'inscrire dans la durée, la fête du picodon détient peut-être cet avantage d'être une fête liée à une commune et à ses habitants qui se mobiliseraient plus facilement (Saoû est d'ailleurs une commune au tissu associatif important).

L'année 2009 ouvre peut-être une nouvelle étape de la fête du picodon. En concertation avec la mairie et à la demande des habitants du village, le comité de la fête du picodon a souhaité revenir à une "fête de village" plus "tranquille" en diminuant son côté "festival musical" car des incidents eurent lieu et firent jaillir de nombreuses réactions. Les habitants du village sont invités à s'investir en étant conviés à participer collectivement à la création de tapas. Ce changement de perspective semble être apprécié puisque la fête prévue en 2010 devrait confirmer cette nouvelle orientation.

Jean-Baptiste Montard  
Mai 2010

# La page de Couni - Infos pratiques

## ETAT CIVIL 1<sup>er</sup> semestre 2011

### NAISSANCE

Louis CHALANCON, le 4 novembre 2011 à Die.

### MARIAGES

David TROPEL et Wanda DISCHERT, le 24 septembre 2011.

Eric SARRAZIN et Laurence BAYLE, le 2 décembre 2011.

### DÉCÈS

André VIRET, le 13 juillet 2011 à Bourdeaux.

Christian DURA, le 13 juillet 2011 à Saoû.

Charlotte GRESSE, le 7 août 2011 à Dieulefit.

Suzanne BERNARD, le 21 septembre 2011 à Crest.

Jean-Claude REY, le 19 octobre 2011 à Crest.

Jean BIED, le 23 octobre 2011 à Paris.

## NOUVEAUX ARRIVANTS

### RÉSIDENCES PRINCIPALES

Cynthia KASSEL et Grégory VALETTE, place de l'Eglise.

Guy CHERTIER, place de l'Horloge.

Gisèle BROGI et Patrice ZAKHREWSKI, l'Etang.

## AGENDA

### SAMEDI 7 JANVIER :

Voeux de la municipalité, à la salle des fêtes à partir de 18h.

### SAMEDI 3 MARS :

Repas des anciens, à partir de midi à la salle des fêtes.

Apéritif à partir de 11h30

### SAMEDI 24 MARS :

Concours d'affiches et concours culinaire du Comité de la Fête du Picodon.

### VENDREDI 27 AVRIL :

Réunion de quartier pour les habitants intra-muros, à 20h30 à la salle des fêtes.

### VENDREDI 11 MAI :

Réunion de quartier pour les habitants extra-muros, à 20h30 à la salle des fêtes.

### MESSES À L'ÉGLISE DE SAOÛ :

Tous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> dimanches à 9h

### LE P'TIT SAOÛ :

La prochaine édition de notre bulletin municipal paraîtra le 20 juin. Vos articles et photos doivent nous parvenir avant le 1<sup>er</sup> juin 2012.

### HORAIRES DE LA MAIRIE :

Le secrétariat vous accueille mardi, jeudi et vendredi, de 9h à midi.  
Tél. : 04.75.76.00.43

### RECENSEMENT DES JEUNES

Il est rappelé que tous les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser en Mairie dans les trois mois qui suivent la date de leur anniversaire. L'attestation de recensement qui leur est délivrée est nécessaire pour toute inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. C'est également sur ce recensement que s'appuie le dispositif d'inscription d'office des jeunes sur les listes électorales.

### À NOTER

Nouveau délai pour l'obtention d'une carte d'identité : 6 semaines.

### SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Retrouvez encore plus d'infos, et les comptes-rendus de Conseils Municipaux sur le site : <http://www.saoou.fr>



## LE P'TIT SAOÛ

Bulletin municipal semestriel  
N°12 - Décembre 2011

Directeur de rédaction : Daniel Gilles  
Comité de rédaction : Commission Communication  
Secrétariat de rédaction : Philippe Multeau  
Imprimé à 350 exemplaires  
sur papier 100% recyclé  
à l'Imprimerie du Crestois - 26400 CREST

## 2<sup>e</sup> semestre 2011 RÉTROSPECTIVE PHOTOS



**30 juin**

**Commémoration du bombardement**  
Place des Cagnards, les enfants de l'école  
récitent des textes sur la paix.



**3 juillet**

**Saouù chante Mozart**

Le Quatuor Sine nomine, Michael Wolf, en  
concert Place des Cagnards



**17 juillet**

**Fête du Picodon**

"Les globules Rosés"  
et leur swing manouche  
ont maintenu une ambiance  
festive malgré la pluie.

**4 septembre**

**Le repas communal**

L'apéritif sous le préau de l'école  
et le repas à la Salle des Fêtes.  
Après-midi pétanque sous le préau.





## 2<sup>e</sup> semestre 2011 RÉTROSPECTIVE PHOTOS



**20 novembre**  
**Foire aux Fruits d'Hiver**  
Un succès de fréquentation  
sans précédent.  
Bravo à tous les bénévoles !



**11 novembre**  
**Comémoration de l'Armistice**  
En présence des pompiers, de villageois  
et de l'amicale des anciens combattants.



## Décembre

**Le Père Noël prépare son arrivée à Saoû**



Le Père Noël a rencontré, quelques jours avant Noël, le Maire de Saoû, afin de lui demander l'autorisation municipale légale de poser son traineau sur les toits du village la nuit du 24 au 25 décembre.

Que les enfants se rassurent, l'autorisation lui a bien été délivrée, mais sous certaines conditions. M. Daniel Gilles a notamment exigé que les sabots des rennes soient emmaillotés de toile épaisse afin de ne pas endommager les tuiles des habitations.

Le Père Noël, quant à lui, a demandé à ce que les Saouiens soient sensibilisés au ramonage annuel de leurs cheminées. Pour des raisons de sécurité, bien entendu (rappelons qu'en France beaucoup d'incendies sont liés à des conduits mal entretenus), mais également pour des raisons plus personnelles : il a beaucoup de mal, chaque année, à enlever les traces de suie sur son costume.

La rencontre s'est terminée par le pot de l'amitié.

**L'équipe municipale vous souhaite de bonnes fêtes et une bonne année 2012 !**